

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

ORFIS
Le Palais d'Hiver
149 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ESKER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Impôts sur les résultats et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

ORFIS



Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	2	6 082	5 858
Immobilisations incorporelles	3	22 014	20 815
Immobilisations corporelles	4/5	7 050	7 115
Immobilisations financières		4 489	4 124
Actif immobilisé		39 635	37 912
Stocks		147	176
Créances clients		20 516	17 633
Impôts différés actifs		524	762
Autres créances et comptes de régularisation	6	5 035	3 620
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	22 794	20 632
Actif circulant		49 016	42 823
TOTAL ACTIF		88 651	80 735
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social		11 218	10 961
Primes d'émission		19 681	19 277
Résultat consolidé		8 843	6 766
Réserves consolidées		8 027	2 616
Capitaux propres	8	47 769	39 620
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>47 769</i>	<i>39 620</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	11	1 492	1 193
Emprunts et dettes financières	12	9 318	13 716
Dettes fournisseurs		6 157	4 824
Dettes fiscales et sociales		14 415	12 451
Impôts différés passifs		430	210
Autres dettes et comptes de régularisation	13	9 070	8 721
Dettes		39 390	39 922
TOTAL PASSIF		88 651	80 735

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	31/12/18	% CA	31/12/17	% CA
Chiffre d'affaires	14	86 871	100,0%	76 065	100,0%
Production immobilisée	15	5 742	6,6%	5 204	6,8%
Autres produits d'exploitation		1 324	1,5%	1 136	1,5%
Achats consommés		-1 429	-1,6%	-1 457	-1,9%
Variations de stocks		-25	0,0%	55	0,1%
Autres charges d'exploitation		-22 726	-26,2%	-20 134	-26,5%
Charges de personnel	16	-50 015	-57,6%	-43 216	-56,8%
Impôts et taxes		-1 213	-1,4%	-1 063	-1,4%
Dotations nettes aux amortissements		-6 626	-7,6%	-6 152	-8,1%
Dotations nettes aux provisions		-292	-0,3%	-190	-0,2%
Résultat d'exploitation		11 611	13,4%	10 248	13,5%
Résultat financier	17	-57	-0,1%	-110	-0,1%
Résultat courant des entreprises intégrées		11 554	13,3%	10 138	13,3%
Résultat exceptionnel	18	-88	-0,1%	-456	-0,6%
Impôts sur les résultats	19	-2 940	-3,4%	-3 148	-4,1%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		317	0,4%	232	0,3%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			0,0%		0,0%
Résultat net		8 843	10,2%	6 766	8,9%
Résultat par action en euros	20	1,64		1,28	
Résultat dilué par action en euros	20	1,59		1,22	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres Groupe
Situation au 31 décembre 2016	10 789	18 973	784	6 325	-2 469	34 402
Résultat reporté à nouveau				-4 700	4 700	0
Résultat de l'exercice				6 766		6 766
Variation des écarts de conversion			-1 756			-1 756
Options de souscription d'actions	172	304				476
Actions propres					1 646	1 646
Dividendes				-1 625		-1 625
Autres mouvements					-289	-289
Situation au 31 décembre 2017	10 961	19 277	-972	6 766	3 588	39 620
Résultat reporté à nouveau				-5 010	5 010	0
Résultat de l'exercice				8 843		8 843
Variation des écarts de conversion			526			526
Options de souscription d'actions	257	404				661
Actions propres						0
Dividendes				-1 756		-1 756
Autres mouvements					-125	-125
Situation au 31 décembre 2018	11 218	19 681	-446	8 843	8 473	47 769

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	8 843	6 766
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 170	7 424
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	65	21
- Produits de cession d'éléments d'actif	-59	-77
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	16 019	14 134
Charges d'impôts	2 940	3 353
Impôts payés	-2 795	-2 258
Intérêts payés et reçus	120	35
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-650	-80
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	15 634	15 184
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 792	-13 155
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	279	77
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-46	-3 106
Investissement dans une entreprise associée	-543	-3 751
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-8 102	-19 935
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 756	-1 633
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	661	477
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-4 398	-3 977
Augmentation des dettes financières	0	10 000
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-5 493	4 867
VARIATION DE TRESORERIE	2 039	116
Incidences des variations de taux de change	124	-822
Trésorerie à l'ouverture	20 632	21 338
Trésorerie à la clôture	22 794	20 632

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

■ Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 21 mars 2019.

■ Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

■ Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

■ Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

■ Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

■ Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4)
- le calcul des impôts différés (note 19)
- l'évaluation des engagements de retraite (note 11)
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêt des comptes.

■ Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

■ Immobilisations incorporelles

Frais de développement

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

■ Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes

■ Terrain :	illimité
■ Bâtiment :	20 ans
■ Installations générales :	de 5 à 8 ans
■ Matériel de transport :	de 3 à 5 ans
■ Matériel de bureau et informatique :	de 2,5 à 8 ans
■ Mobilier :	5 ans

Contrats de location financement

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

■ Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

■ Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

■ Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

■ Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

■ Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

■ Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

■ Avantages au personnel

Plans de retraite

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

Autres avantages à long terme

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

■ Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

■ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit d'impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en « autres produits d'exploitation ».

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

■ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

2. Périmètre de consolidation

Le groupe a ouvert une nouvelle filiale à Hong Kong en date du 21 août 2018. Cette filiale est détenue à 100% par Esker SA. L'intégration de cette société n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2018 compte tenu du peu d'activité sur la période.

Sociétés	Sièges	2018		2017		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
Esker SA	Lyon (France)	Société consolidante				
Esker GmbH	Feldkirchen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Iberica SI	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	99,8%	99,8%	I. G.
Esker Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Document Automation (HK) Ltd	Hong Kong	100,0%	100,0%			I. G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
e-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale

M.E.: Mise en équivalence

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

Informations relatives aux produits et services

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Vente de logiciels	1 901	1 647
Vente de cartes fax	470	605
Contrats de maintenance et mise à jour	7 370	8 041
Prestations de services	16 614	14 360
Traffic	60 516	51 412
CHIFFRE D'AFFAIRES	86 871	76 065

Informations relatives aux zones géographiques

Au 31 décembre 2018 <i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	35 737	6 112	3 919	4 741	4 580	31 782	86 871
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 091	92	16	127	44	2 694	29 064

Au 31 décembre 2017 <i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	29 018	5 662	3 750	3 665	4 040	29 930	76 065
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 171	114	25	76	50	2 494	27 930

Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 7,4 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 6,0 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2018			31/12/2017
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	5 052	94	4 958	4 734
CalvaEdi	137	2	135	135
e-integration	989	0	989	989
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	6 178	96	6 082	5 858

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

L'augmentation de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2018			31/12/2017
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	33 922	22 868	11 054	9 560
Marques	1 627		1 627	1 605
Logiciel	1 836	1 705	131	254
Relation clientèle	7 410	982	6 428	6 772
Immobilisations incorporelles en-cours	2 774		2 774	2 624
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 569	25 555	22 014	20 815

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

-Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	28 277	229			5 416	33 922
Marques	1 605				22	1 627
Logiciel	1 818	48	-63		33	1 836
Relation clientèle	7 410					7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 624	5 512			-5 362	2 774
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	41 734	5 789	-63	0	109	47 569
Frais de développement	18 717	4 137			14	22 868
Logiciel	1 564	168	-53		26	1 705
Relation clientèle	638	344				982
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	20 919	4 649	-53	0	40	25 555
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	20 815	1 140	-10	0	69	22 014

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

-Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	23 301				4 976	28 277
Marques	1 083			585	-63	1 605
Logiciel	1 439	40	-14	448	-95	1 818
Relation clientèle	4 963			2 447		7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 481	5 204			-5 061	2 624
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	33 267	5 244	-14	3 480	-243	41 734
Frais de développement	15 098	3 634			-15	18 717
Logiciel	1 015	209	-14	412	-58	1 564
Relation clientèle	295	176		167		638
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	16 408	4 019	-14	579	-73	20 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	16 859	1 225	0	2 901	-170	20 815

1. Il s'agit des variations de périmètre e-integration

NOTE 4 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2018			31/12/2017
	Valeur Brute	Amortisse- ments	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	983		983	983
Bâtiments	873	58	815	859
Matériel de bureau informatique	5 017	3 357	1 660	1 425
Installations et agencements	2 722	715	2 007	1 559
Matériel et outillage	6 695	5 689	1 006	1 881
Matériel de transport	64	16	48	27
Mobilier	816	285	531	381
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 170	10 120	7 050	7 115

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Terrain	983					983
Bâtiments	873					873
Matériel de bureau informatique	4 412	982	-430		53	5 017
Installations et agencements	2 602	705	-604		19	2 722
Matériel et outillage	6 843	3	-165		14	6 695
Matériel de transport	57	52	-45			64
Mobilier	582	258	-42		18	816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	16 352	2 000	(1 286)		104	17 170
Bâtiments	14	44				58
Matériel de bureau informatique	2 987	710	-372		32	3 357
Installations et agencements	1 043	264	-595		3	715
Matériel et outillage	4 962	878	-164		13	5 689
Matériel de transport	30	14	-28			16
Mobilier	201	109	-30		5	285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	9 237	2 019	(1 189)		53	10 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	7 115	(19)	-97		51	7 050

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Terrain		983				983
Bâtiments		873				873
Matériel de bureau informatique	3 783	765	-295	315	-156	4 412
Installations et agencements	1 369	1 244	-2	37	-46	2 602
Matériel et outillage	6 920	1	-5		-73	6 843
Matériel de transport	53	11	-7			57
Mobilier	512	128	-11		-47	582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	12 637	4 005	(320)	352	(322)	16 352
Bâtiments		14				14
Matériel de bureau informatique	2 544	580	-280	248	-105	2 987
Installations et agencements	795	226	-6	32	-4	1 043
Matériel et outillage	3 965	1 067	-5		-65	4 962
Matériel de transport	16	18	-4			30
Mobilier	149	71	-11		-8	201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	7 469	1 976	(306)	280	(182)	9 237
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	5 168	2 029	-14	72	-140	7 115

1. Il s'agit des variations de périmètre e-intégration

NOTE 5 : Contrat de location financement

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2016	6 096	-3 245	2 851
Augmentation	0	-1 028	-1 028
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2017	6 096	-4 273	1 823
Augmentation	0	-849	-849
Diminution	-149	149	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2018	5 947	-4 973	974

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017 :

<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2018				31/12/2017			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	621	215	0	836	863	819	0	1 682
Valeurs actualisées des paiements minimaux	601	201	0	802	836	779	0	1 615

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur Nette 31/12/2018	Valeur Nette 31/12/2017
Créance d'impôt	1 766	1 531
Autres créances fiscales	466	626
Autres créances	277	101
Charges constatées d'avance	2 526	1 362
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 035	3 620

NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2018, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur Nette 31/12/2018	Valeur Nette 31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	493	3 394
Disponibilités	22 301	17 238
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	22 794	20 632

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 8 : Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2016	10 789	5 394 358
Augmentation de capital	89	44 550
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	83	41 458
Capital social au 31/12/2017	10 961	5 480 366
Augmentation de capital	125	62 600
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	132	65 999
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2018	11 218	5 608 965

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,32 € par action a été versé sur la période.

NOTE 9 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2018 :

	Exercice 2018	Exercice 2017
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	151 553	193 623
Achats d'actions (contrat de liquidité)	39 472	38 150
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-37 653	-41 440
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		-38 780
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	153 372	151 553

NOTE 10 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2018 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	85 405	16 095	16 800
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	28 656	2 344	17 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	28 986	4 688	33 726
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	13 477	2 782	3 491
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	16 000	8 000	32 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	11 748	1 000	14 752
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	7 465	1 626	2 909
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	5 322	563	18 615
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	4 150	1 813	17 837
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	625	875	19 250
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	0	1 000	22 000
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				441 000	201 834	40 786	198 380
Actions gratuites	04/05/17	03/05/19		48 900			48 900
TOTAL ACTIONS GRATUITES				48 900	0	0	48 900

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31 décembre 2017	244 255	13,77	111 500	38,90
Quantité attribuée	23 000	57,49		
Quantité exercée	-65 999	8,12	-62 600	34,30
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 876	44,74		
Solde à exercer au 31 décembre 2018	198 380	20,27	48 900	46,55

Il n'y a pas d'attribution d'actions gratuites en 2018.

NOTE 11 : Provisions

	31/12/2017	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2018
<i>En milliers d'euros</i>						
Provisions pour risques et charges	80	130	-80			130
Engagements de retraite	1113	249				1362
TOTAL PROVISIONS	1 193	379	-80	0	0	1 492

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France

• Taux d'actualisation	1,53%
• Taux de croissance des salaires	1,50%
• Age de départ en retraite	65 ans
• Taux de turnover	8,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 283 K€ au 31/12/2018 et s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2017
Allocation de départ Esker Italie	249	34	0		283

NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Contrat de location financement	998	1 849
Emprunts bancaires	8 320	11 867
TOTAL DETTES FINANCIERES	9 318	13 716

Contrats de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

Emprunts bancaires

Le groupe n'a pas souscrit à de nouveaux emprunts en 2018.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	6 250	6 044
Dépôts et cautions clients	2 765	2 515
Autres dettes	55	163
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	9 070	8 722

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 14 : Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Vente de logiciels	1 901	1 647
Vente de cartes fax	470	605
Contrats de maintenance et mise à jour	7 370	8 041
Prestations de services	16 614	14 360
Traffic	60 516	51 412
CHIFFRE D'AFFAIRES	86 871	76 065

NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dépenses de R&D de la période	-9 331	-8 291
Frais de développement immobilisés	5 742	5 204
Amortissements des frais de développement immobilisés	-4 137	-3 633
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-7 726	-6 720

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 est présentée dans la Note 2.

NOTE 16 : Frais de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	37 806	32 894
Charges sociales	12 208	10 322
FRAIS DE PERSONNEL	50 014	43 216

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2018	305	41	18	26	41	139	569
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	19	36	129	503
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427

NOTE 17 : Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	187	124
Résultat de change	19	-46
Charges financières	-67	-88
Provision sur obligations	-196	
Provision sur titres sociétés non consolidées	0	-100
RESULTAT FINANCIER	-57	-110

NOTE 18 : Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-94	-3
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-4	30
Dotations et reprises exceptionnelles	10	-483
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-88	-456

NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices**Analyse de la charge d'impôts de la période**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
(Charge) / Produit d'impôt exigibles	-2 499	-2 984
(Charge) / Produits nets d'impôts différés	-441	-164
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-2 940	-3 148

Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2016	1 062	(304)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-226	62
Effet des variations de taux de change	-74	32
Solde au 31 décembre 2017	762	(210)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-236	-205
Effet des variations de taux de change	-2	-15
Solde au 31 décembre 2018	524	(430)

Au 31 décembre 2018, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 395 K€.

Preuve d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/18	31/12/17
Résultat net	8 843	3 766
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	317	234
- Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-2 940	-3 148
Résultat net avant impôt	11 466	9 680
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-3 823	-3 227
Différences fiscales permanentes	589	65
Economie d'impôt sur déficit reportable	-269	421
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-114	-195
Différences fiscales temporaires	-162	-54
Différence de taux	830	-146
Autres	8	-11
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)	-2 940	-3 148

NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions t d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2018		31/12/2017	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	8 843 000	5 397 351	6 766 000	5 291 403
Stock-options ayant un effet dilutif		128 781		175 472
Actions gratuites ayant un effet dilutif		40 546		63 046
Bases de calcul du résultat dilué par action	8 843 000	5 566 678	6 766 000	5 529 921
Résultat par action		1,64		1,28
Résultat dilué par action		1,59		1,22

NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

AU 31/12/2018 En milliers d'euros	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	648	371	263	14	0
Membres du Conseil de Surveillance	102	75			27
TOTAL	750	446	263	14	27

NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			Charge de la période
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe				
Contrats de location simple	11 274	2 777	6 803	1 694	2 983
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	11 274	2 777	6 803	1 694	2 983

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés		Orfis				Autres					
	2018		2017		2018		2017		2018		2016	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	43 550	54%	40 830	54%	36 450	46%	34 170	46%	0	0%	0	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	8 400	11%	53 004	70%	66 824	89%	22 497	33%
Missions accessoires												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	43 550	28%	40 830	27%	44 850	29%	87 174	58%	66 824	43%	22 497	15%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement									13 784	100%	7 534	100%
Autres												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		13 784	100%	7 534	100%
TOTAL	43 550	26%	40 830	26%	44 850	27%	87 174	55%	80 607	48%	30 031	19%

NOTE 24 : Evénements post-clôture

Néant.

MM